L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 21 JUIN 1877.

50me Année.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 21 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par A. Marks, Levy & Co., au No 32 de la rue des Magasins—habillements, lingerie, chapeaux, cravattes, valises, etc.

SPECTACLES.

Jeudi, 21 juin 1877.

ANALE.—Chansonnettes, opérettes, etc.

Encore les Indiens.

Tout a été dit sur l'odieuse politique suivie à l'égard des indiens, politique qui peut se résumer en quelques mots "manque de foi de la part du gouvernement, vols de la part de ses agents et, comme conséquence, soulèvements périodiques suivis de massacres de colons et de voyageurs."

Jusqu'à une certaine époque, les soulèvements d'indiens étaient suivis de châtiments sévères. Les massacres de Hayes à l'égard des indiens qui rôdaient à la soumission. Mais, sous le règne de Grant le victorieux, tout a été autrement. Les indiens ont continué à être volés et à se soulever; mais, à force d'être battus, ils avaient appris à faire la guerre aux troupes fédérales ou celles-ci avaient désapprris à les battre. Aussi, depuis quelques années, le résultat des rencontres a-t-il été plus souvent à l'avantage des indiens qu'à celui des soldats des Etats-Unis.

Ce sera une éternelle honte pour le président Grant de n'avoir rien fait pour venger le massacre de Custer et de ses 300 braves. Les agences se sont empressées de recueillir les auteurs de ce massacre, lorsque poussés par la faim, ceux-ci sont venus faire leur soumission, et on leur a fourni des provisions et des munitions pour leur permettre de recommencer leurs exploits à la première occasion. Elle ne peut pas faît attendre et le télégraphe venait de nous transmettre le récit d'une nouvelle rencontre avec un résultat à peu près analogue.

Il serait temps d'en finir, pour l'honneur de la nation avec les vols et les fraudes qui provoquent les soulèvements d'indiens, et, pour l'honneur de l'armée, avec les défaites qui ne peuvent être dues qu'à l'insuffisance des forces envoyées contre les sauvages, ou à l'imprudente témérité des chefs d'expédition.

Le seul moyen de mettre fin aux fraudes est d'abolir les soiteries en nature du commissariat et de charger les officiers de l'exécution des traités et de la distribution des provisions. On aura ainsi des garanties pour l'honnête accomplissement des obligations des Etats-Unis envers l'Indien qui manquerait à ses devoirs, serait responsable d'une cour martiale; mais il est probable que le cas ne se présenterait pas longtemps.

Le jour où les relations rétablies sur le pied de l'équité avec les indiens, les soulèvements deviendraient très rares. Il y aurait d'ailleurs, un moyen de les éviter, en obligeant de rendre tout officier commandant responsable des soulèvements qui se produiraient dans les limites de son commandement et de l'obliger à rendre compte des motifs du soulèvement et des noms des gens qui lui auraient pas permis de le réprimer.

Enfin, en cas de désastres généraux ou partiels, les officiers commandants devraient être également tenus responsables toutes les fois qu'ils auraient pu commettre, en envoyant des forces trop faibles, de l'ennemi, soit en hasardant un ennemi dans des conditions par trop désavantageuses.

Le gouvernement qui se vante d'avoir trois millions d'hommes sur pied pour défendre l'intégrité de l'Union, ne doit pas laisser indéfiniment bafouer ou détruire par quelques poignées d'indiens, tant qu'il a des milliers de soldats répandus dans des garnisons.

Nous avons approuvé les ordres donnés par l'administration de Hayes à l'égard des indiens qui infestaient les rives du Pacifique. Nous ne pourrions qu'approuver également les mesures tendant à mettre fin aux soulèvements des indiens et à faire que les colons et soldats soient massacrés par les tribus soulevées.

M. Hayes ne peut attacher son nom à une réformation pratique de la réforme du service civil, il peut, au moins, s'honorer en inaugurant une politique de justice et de fermeté à l'égard des indiens et en faisant respecter et par l'autorité morale et l'emploi judicieux des forces militaires, le drapeau américain dans les plaines et les montagnes du Far West.

VENGEANCE DE MAUVAIS GOÛT.—M. Hilton, qu'on appelle juge, et qui propriétaire du Grand Union Hotel, à Saratoga, ayant des raisons personnelles de vouloir au banquier Seligman, de New-York, lui a fait refuser des appartements par les administrateurs de l'Hôtel qui déclarent avoir l'ordre de ne pas recevoir d'israélites. M. Seligman est allé à New York et a écrit une lettre ouverte à M. Hilton. L'affaire a naturellement causé une grande émotion chez les israélites qui parlent d'appeler un meeting pour protester.

Hilton interrogé, a dit que l'objet de son exclusion tous les Israélites, mais M. Seligman était un *juif*, dans le sens populaire du mot, et que c'était contre les Israélites (*hebrews*) qui fréquentaient ses familles fréquentant le Union Hotel. La distinction est subtile pour être admise. M. Seligman est un grand financier, assez bien pour être reçu partout et M. Hilton aurait faire de dire qu'il lui en voulait parce qu'il avait voulu lui faire subir un affront personnel.

Les sommes d'opinion que "charbonnier maître chez lui" et qu'un hotelier peut de refuser les personnes qui ne lui conviennent pas. Mais M. Hilton a eu le grave de baser son refus sur une question de religion et de donner des raisons qui ont aggravé son tort au lieu de diminuer. En manière d'agir dans de nature à lui concilier les sympathies du public et à rendre le Grand Hotel populaire.

TÉLÉGRAMME IRONIQUE.—On lit une dépêche de la Havane du 18, rétrocédement par quelque malicieux

Cubains et les espagnols semble (comprennent qu'ils connaissent les dangers de l'indépendance complète, et qu'ils veulent l'annexion aux Etats-Unis. Nous savons s'il existe des Cubains et des espagnols assez pourvus d'illusions pour rêver une annexion, mais, s'il y en a, ils ne peuvent être bien nombreux. Il y a une époque des Canadiens assez pour désirer l'annexion, mais nous sommes qu'ils sont complètement revenus aujourd'hui de leur idée.

HOMOTHÉRAPEUTIE ET HYDROTHÉRAPIE.—Le Dr. Delrieu vient d'adjoindre à son dispensaire biératique homéopathique un établissement balnéothérapeutique et hydrothérapique, où l'on pourra prendre les douches russes, des bains turcs et des bains de mer. L'ouverture aura lieu aujourd'hui à deux heures et demie, 187 rue des Dames.

M. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux meubles, bien fabriqués, et à bon marché, il faut s'adresser à Jos. B. Habisreich, coin des rues Rampart et Perdido.

DANS, 2 JUIN.—M. Arthur Berryer, l'illustre orateur, est mort hier au château d'Angerville-la-Rivière, arrondissement de Pithiviers.

Cette vérité est que M. Berryer n'est pas mort de l'opium. Dans une lettre qu'il a laissée, il exprime qu'il vivra encore quelques jours à compter de l'Hôtel des Ventes.

Une autre version, la version officielle, prétend que l'exécuteur testamentaire a trouvé dans les papiers du défunt, un certificat de mariage qu'il a remis à la justice. Le défunt aurait été marié à Mlle Lemaire, qui aurait été son maître d'hôtel, et qui aurait été son maître d'hôtel, et qui aurait été son maître d'hôtel, et